COMMUNE DE BONVILLERS

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL Du lundi 13 juin 2022

L'an deux mille vingt-deux le treize juin à dix-huit heures minutes et trente minutes, le Conseil Municipal s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes en respectant les mesures sanitaires, sous la présidence de Vincent Loisel, Maire.

<u>Présents</u>: Monsieur Vincent LOISEL, Madame Isabelle ROUSSELLE, Madame Marie-José MATHON, Madame Sandrine BONNEMENT, Monsieur Sébastien GERARD, Monsieur Christophe FRUCHART, Monsieur Maxime GRIOCHE et Monsieur Guy DELABRUYERE.

Excusés: Madame Aurore DEVILLERS, Monsieur Léandre ROBART et Monsieur Michel YELOVINA Monsieur Léandre ROBART donne procuration à Madame Isabelle ROUSSELLE

Secrétaire de séance : Madame Sandrine BONNEMENT

Lecture et approbation faite du compte rendu de la réunion du 14 mars 2022

1. Evènements passés et à venir.

Monsieur Le maire rappelle les évènements passés et à venir;

- Elections Présidentielles le 10 et le 24 avril 2022
- Pâques (Comité des Fêtes)
- Cérémonie du 8 mai 1945
- Inauguration de la place Olivier DASSAULT le 14 mai en présence du Député Victor HABERT-DASSAULT
- Elections Législatives le 12 et 19 juin 2022
- Fête de la musique le 26 juin 2022 (Comité des fêtes)
- 13/14 juillet 2022 (Comité des fêtes)
- Fête du 15 août (Comité des fêtes)

Madame Sandrine BONNEMENT intervient sur les manifestations du Comité des fêtes;

Un barbecue est prévu pour le 26 juin, Madame Sandrine BONNEMENT informe que 40/50 personnes se sont inscrites.

Un repas champêtre le 13 juillet (pique-nique, boissons et couverts apportés par chacun) sera organisé à 20h00 selon les conditions météorologiques, à 22h00 départ de la retraite aux flambeaux, suivi à 22h30 du Feu d'Artifice.

Le 15 août 2022 une sortie est prévue, le lieu reste à définir

Monsieur le Maire regrette l'absence des habitants de la commune lors de l'inauguration, de la Place Olivier DASSAULT, en mémoire de toutes les actions de ce dernier pour la commune.

Concernant les éoliennes, Monsieur le Maire regrette le manque d'implication dans les manifestations contre la saturation des éoliennes, il rappelle que quand elles seront installées il sera trop tard. Monsieur Christophe FRUCHART informe sur la difficulté de faire adhérer les habitants aux pétitions contre la saturation des éoliennes. L'ensemble du Conseil Municipal décide de continuer le mouvement contre la saturation des éoliennes.

Concernant le tableau des élections, Madame Isabelle ROUSSELLE informe de l'absence de Monsieur Guy DELABRUYERE.

2. Délibération pour approbation du passage en M57 en 2023

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de passer en nomenclature M57 à partir du 1^{er} janvier 2023. Il informe à l'Assemblée Délibérante que cette nomenclature sera obligatoire pour toutes les communes au 1^{er} janvier 2024 et propose d'adhérer à cette nomenclature au 1 janvier 2023 pour faciliter la transition..

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité l'approbation du passage en M57 au 1 janvier 2023

3. Délibération pour le règlement budgétaire et financier de la M57

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal du nouveau règlement budgétaire et financier de la nomenclature M57. Ce règlement a pour objectif de clarifier et rationnaliser l'organisation financière et la présentation des comptes locaux.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité le règlement financier et budgétaire de la M57

4. Délibération pour l'approbation de la nomenclature M57

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal des dispositions de la nouvelle nomenclature M57 et explique les modifications de la maquette budgétaire car suite à ce changement le budget N-1 ne sera pas renseignée car appartenant à une autre nomenclature. Il propose une nomenclature développé en M57.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité la nomenclature M57

5. Délibération pour permettre la fongibilité entre les chapitres hors dépenses du personnel

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la faculté pour l'organe délibérant de déléguer à l'exécutif la possibilité de procéder à des mouvements de crédits entre chapitres (dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de chacune des sections et à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses du personnel)

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité la fongibilité des dépenses des crédits

6. Délibération pour l'adhésion au SE60 de l'EPCI Communauté de Communes Vexin-Thelle

Monsieur le Maire informe aux membres du Conseil Municipal, que la Communauté de communes VEXIN-THELLE, par délibération en date du 8 décembre 2021, a sollicité son adhésion de transférer au syndicat les compétences optionnelles :

- Travaux neufs d'éclairage public non liés aux travaux sur le réseau électrique
- Maîtrise de la Demande en Energie et Energie Renouvelables (hors travaux)

Lors de son assemblée du 10 mars 2022, le Comité Syndical du SE60 a approuvé l'adhésion de la Communauté de Communes Vexin-Thelle.

Conformément aux dispositions visées à l'article L 5211-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Président du SE60 a notifié la décision du Syndicat à l'ensemble de ses adhérents pour délibérer sur cette adhésion.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité pour l'adhésion de l'EPCI Vexin-Thelle au SE60

7. Délibération pour l'installation d'une alarme à la mairie

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal les différents devis concernant l'installation d'une alarme. Il propose soit une alarme sonore sans suivi à distance, soit un abonnement mensuel avec installation de boitier.

8 POUR

1 ABSTENTION

Le Conseil Municipal vote à la majorité pour l'installation d'une alarme dans la limite de 4 000.00€

8. Délibération pour permettre au maire de demander des subventions pour l'amélioration de la vidéo-protection et la signature de la convention SMOTHD

Monsieur Le Maire expose aux membres du Conseil Municipal la possibilité pour la commune de souscrire gratuitement une convention avec le SMOTHD pour le visionnage des images et présente le devis de la société ADTO concernant l'amélioration de la vidéo-protection dans la commune. Le devis étant d'un montant de 45 514.00€ HT.

Monsieur GERARD expose aux membres du Conseil Municipal de la position des différentes caméras et sur la possibilité de la commune d'obtenir des subventions si le dossier est déposé avant la fin septembre 2022.

Monsieur GRIOCHE demande si la gendarmerie aurait la possibilité de visionner les images, monsieur le Maire explique que la convention avec le SMOTHD permettra à la gendarmerie de visionner en temps réel les images si les circonstances le demandent.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité pour permettre au Maire de signer la convention SMOTHD et de demander les subventions pour l'amélioration de la vidéo-protection.

9. Délibération pour permettre de déroger au mode d'affichage des actes réglementaires

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipale de la réforme sur les règles d'affichage qui doit intervenir au 1^{er} juillet 2022, cette réforme vise à dématérialiser les modes d'affichages.

Une dérogation existe pour les communes de -3500 hbts, elle permet avec délibération de pouvoir choisir son mode d'affichage.

Monsieur le Maire propose de continuer à afficher sur le panneau d'affichage et sur le site internet de la commune.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité de déroger au mode d'affichage des actes réglementaires

10. Points sur les dossiers

- Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la fin des travaux du calvaire, intervention de Monsieur Sébastien GERARD et Madame Isabelle ROUSSELLE sur la taille imposante du socle.
- Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le tableau des subventions. La subvention pour les chemins ruraux est en instance de paiement par la Région.
- La subvention du calvaire est en attente du paiement à l'artisan pour faire la demande du solde.
- Monsieur le Maire informe que pour la subvention de la RD 112 la commune est dans l'attente des accords.
- Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal, l'étude effectuée concernant la démolition du bâtiment derrière la salle des fêtes.
- Monsieur Sébastien GERARD informe les membres du Conseil Municipal de la possibilité d'obtenir des subventions pour la démolition si construction après.
- Madame Sandrine BONNEMENT propose d'agrandir la salle où est stockée le matériel de la commune ainsi que des associations dans la limite de 20m2.
 Monsieur le Maire propose de faire un dossier de financement avec une étude, Monsieur Sébastien GERARD

rappelle la réunion prévue en septembre avec l'ADTO pour procéder au montage de chantier. Monsieur le Maire propose d'anticiper les relations avec les riverains en proposant des rencontres entre la commune et les riverains concernés.

- Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de l'évolution de la procédure contre la société ROUSSEL qui est en instance, il demande à la secrétaire de relancer la procédure en envoyant un mail à l'avocat.
- Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la fermeture de la route de WARMAISE à CHEPOIX. Du 11/07 au 11/08/2022, pendant 1 mois. Madame Isabelle ROUSSELLE, concernant le transport pour le centre aéré, demande si un courrier sera envoyé au centre social pour connaître les dispositions prises pour l'été.
- Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la demande de jeunes concernant la possibilité de travailler pendant l'été pour la commune. Monsieur le Maire explique la difficulté d'entretenir les espaces verts et la difficulté d'entretenir les caniveaux tout en respectant les directives européennes sur l'environnement. Il propose d'employer des saisonniers pendant l'été. Ils s'occuperont de l'entretien des haies des chemins.
- Monsieur le Maire propose de prendre un RDV à l'église pour faire un diagnostic sur l'édifice et sur les futurs travaux à effectuer.

11. Questions diverses

- Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal, la pertinence d'installer une borne rechargeable électrique. Madame Sandrine BONNEMENT trouve cette installation prématurée. Cet avis est partagé par Monsieur Sébastien GERARD.
- Monsieur Christophe FRUCHART propose d'installer une œuvre ou des plantes au milieu du carrefour de « mare de la capelle ». Monsieur le Maire propose que le Conseil Municipal réfléchisse et exprime leur choix à la prochaine réunion.
- Monsieur Le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de réfléchir à la réduction de la facture d'électricité il informe les membres du Conseil Municipal que certaines communes éteignent la lumière la nuit et propose de l'allumer par une application. Monsieur le Maire propose de faire une étude pour l'éclairage public et de prendre une décision après. Monsieur le Maire propose d'installer des LEDS avec éclairage au sol pour préserver la biodiversité.
- Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de renouveler « les vendredis tout est permis » tout le mois de juillet à partir de 18h00 (activités place du jeu de paume)
- Madame Sandrine BONNEMENT informe les membres du Conseil Municipal sur le peu de participation au ciné rural, Madame Isabelle ROUSSELLE propose de bloquer rapidement une date pour un week-end mais sans savoir à l'avance le film.
- Monsieur le Maire remercie l'association « Bonvillers, De Saison en Saison » pour la randonnée pédagogique et très instructive.
- Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la possibilité pour les seniors de bénéficier d'un service proposé par le Département de l'Oise; dispositif alarme intrusion financé par dossier de candidature de 300.00€. Monsieur le Maire propose de voter pour informer les séniors de la commune de ce dispositif.
 8 POUR

1 ABSTENTION

Séance levée à 20h07

M LOISEL

Mme ROUSSELLE

Mme MATHON

M GERARD

Mme BONNEMENT

M FRUCHART

Mme DEVILLERS

M YELOVINA

M DELABRUYERE

M GRIOCHE

M ROBART